

## MÉTIERS DES SERVICES À LA PERSONNE

# BTS

MÉTIERS DE L'ESTHÉTIQUE,  
DE LA COSMÉTIQUE ET DE  
LA PARFUMERIE (MECP)

OPTION A MANAGEMENT  
EN APPRENTISSAGE



### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Pierre André Chabanne  
16260 CHASSENEUIL SUR BONNIEURE  
Tel : 05 45 20 50 00

## LE MÉTIER

Les secteurs de la cosmétique, de l'esthétique et de la parfumerie ont un poids important au sein de l'économie française. Ces secteurs sont en constante croissance et évolution. L'évolution des produits, des techniques et l'apparition de nouveaux équipements conjugués à la digitalisation des activités, exige une capacité d'adaptation des professionnels.

L'intitulé du BTS Métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie souligne la double dimension de ce diplôme. L'acquisition d'une connaissance approfondie du produit cosmétique et de sa commercialisation, sous les aspects tant scientifiques, réglementaires, économiques, que techniques, s'appuie sur une maîtrise des techniques esthétiques. Quelle que soit l'option choisie, le technicien supérieur en esthétique, cosmétique et parfumerie doit être capable de mettre en relation les savoirs acquis dans tous ces domaines au service du consommateur final et du client professionnel.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer des prestations esthétiques et des services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques
- Concevoir ou réaliser tout ou partie d'un projet d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service
- Manager une entité commerciale dans le domaine de la beauté et du bien-être (Option A)

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Esthéticien-cosméticien

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat avec une spécialité adaptée.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 20 semaines par an en formation de septembre à juin. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Formation complémentaire

## DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
NC	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

\* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

Ouverture de la formation rentrée 2024

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP37375

Date d'enregistrement de la certification : 27-02-2023

